

Compte-rendu de la CFVU du mardi 10 octobre 2023

rédigé par les élu·es PULS

Ordre du jour :

- I- Information de la Présidence**
- II- PV de la CFVU du 04/07/23**
- III- Information sur le bilan des admissions par Parcoursup et Mon Master**
- IV- Modifications de maquettes et de RCC, conventions**
- V- Mise en place d'un dispositif de soutien à la rédaction écrite et entraînement à la prise de parole en philosophie (bonus)**
- VI- Information sur les réservations de sport**
- VII- FSDIE et exonérations**
- VIII- Questions diverses**

La séance débute à 9h35. 28 votant·es dont 4 procurations.

I- Information de la Présidente et des Vice-président·es

La Vice-présidente CFVU (Raphaëlle Laignoux) transmet les excuses de la Présidente, retenue par une réunion concernant le Campus Condorcet.

Elle informe la CFVU de l'organisation d'un Forum des associations, qui n'avait plus eu lieu depuis plusieurs années, vivement demandée par les associations étudiantes. Le Forum s'est tenu à PMF la semaine dernière, avec 20 associations présentes. Il aura lieu cette semaine à Lourcine. Le service de la vie étudiante a été mobilisé et doit être remercié.

Le Vice-président étudiant (Ugo Beillard-Bevilacqua) se dit très satisfait du succès de ce Forum. L'idée est désormais d'intégrer des acteurs comme le CROUS.

II- PV de la CFVU¹ du 04/07/23

1 abstention, adopté.

III- Information sur le bilan des admissions par Parcoursup et Mon Master

Le Vice-président CFVU (Jérôme Glachant) présente les données d'inscriptions administratives pour cette année, comparées à celles de l'année dernière. Il s'agit d'inscriptions au 5/10 comparé au 7/10 pour l'année dernière : il y a donc des possibilités de distorsion mais cela donne une bonne idée de ce qui se passe.

Cette année nous avons 30 000 étudiant·es inscrit·es, nombre remarquablement stable, en très légère baisse (hors IED² et hors IAE).

Les tendances :

→ Un tassement au niveau L1 et on atteint moins notre capacité d'accueil, y compris en double licence : s'agit-il d'un manque d'efficacité de la plateforme Parcoursup ? On note une chute de 11% des inscriptions à l'EDS³ et de 12% à l'IAES⁴.

¹ <https://www.pantheonsorbonne.fr/universite/organisation/conseil-academique/commission-formation-et-vie-universitaire-cfvu>

² Enseignement à distance

³ Ecole de Droit de la Sorbonne

⁴ Institut administration économique et sociale

→ Une forte croissance au niveau M1, de 6%. A noter : la plateforme a plutôt attiré des étudiant·es à Paris 1.

On a donc un mouvement de baisse des effectifs en L1 et à l'inverse, une bonne nouvelle : celle de l'augmentation des effectifs en M1.

Le VP CFVU présente ensuite les données de la plateforme Mon Master :

- 138 parcours de M1 formations candidatables pour un total de 4800 places ;
- 89 000 candidatures confirmées ;
- 3740 inscrit·es sur 4300 : taux de remplissage de 87%.

L'ouverture sur e-candidat de certaines formations non remplies par Mon Master a permis d'admettre 315 étudiant·es supplémentaires. On parvient à un taux de remplissage de 94%, soit 10% de plus par rapport au remplissage de l'année dernière. On n'atteint pas complètement notre capacité d'accueil mais par rapport aux autres universités, on a plutôt bénéficié de Mon Master.

Un élu CGT demande comment s'est déroulée la campagne e-candidat.

Le VP CFVU indique que 10 parcours candidatables ont offert des capacités. D'autres formations ont bénéficié de la « phase complémentaire » autorisée par le Ministère. Quelques places ont été attribuées à des candidat·es qui ont été « repêchés » par les formations.

Cette année, il n'y a pas eu de phase complémentaire par la plateforme. Les saisines rectorales ont apporté très peu de candidat·es car le système est très restrictif et assez mal organisé. Le rectorat a organisé des réunions sur la saisine par les candidat·es mais n'a pas été très proactif, ni d'ailleurs sur les situations de handicap.

Sur la plateforme, des améliorations sont prévues, dont l'introduction de la phase complémentaire.

Un élu Sgen demande qu'on puisse faire remonter les difficultés de gestion des candidatures, qui ont été très lourdes pour le personnel administratif.

Un élu UNEF remarque que des Masters ont des capacités non atteintes. Est-ce qu'il est prévu de baisser leur capacité d'accueil ?

Le VP CFVU indique que la CFVU va examiner les capacités d'accueil en Novembre. Il y a probablement des formations où les capacités d'accueil ont été mal définies : il va falloir regarder ligne par ligne. Il souhaite qu'on soit réaliste sur les capacités d'accueil.

Cela pose également la question de la taille des parcours : est-ce que ça a du sens de maintenir des formations à très faible effectif ?

Une élue PULS demande si on a connaissance d'un bilan de la plateforme car le ministère communique très peu sur le sujet. On sait que peu de candidat·es ont bénéficié de l'accompagnement rectoral. Pourquoi ? Combien de candidat·es sont restés sans proposition ? Que sont-ils devenus ? Les responsables de Master ont reçu de nombreux mails de candidat·es sans solution.

Laure Christophe (directrice DEVE⁵) rappelle que la saisine du rectorat était soumise à des conditions très restrictives.

Le VP CFVU présente les données sur Parcoursup (41 parcours).

Sur les parcours sélectifs, on atteint moins notre capacité d'accueil que sur les parcours non sélectifs (87,5% contre 92,5%). Cela pose la question de la suite. Parfois on n'a pas classé assez de candidat·es (éco géo, gestion droit). Cela interroge l'efficacité de la plateforme elle-même : faut-il faire du surbooking ?

Au total on a -4% d'inscrit·es.

⁵ Direction des études et de la vie étudiante

Dans les parcours non sélectifs, 4 mentions vont au bout de leur liste : histoire, IED, géo, philo. Dans ces formations, sauf géo, on a une baisse des effectifs en L1. On a moins de candidatures : comment l'interpréter ?

Une élue PULS se demande si la politique du ministère n'est pas de compter sur la baisse démographique et sur le transfert des étudiant·es vers les formations privées (que les données du Ministère mettent en évidence) pour ne pas augmenter nos moyens en anticipant une baisse d'effectifs.

Le VP CFVU indique que la politique du ministère a beaucoup évolué et qu'on note une diminution sensible des moyens par rapport à la période où on obtenait des postes (exemple des postes obtenus pour la création de l'IED).

Un élu Sgen s'étonne qu'on ne puisse pas remplir alors que c'est un système d'affectation automatique.

Laure Christophe rappelle que les redoublant·es ne sont pas comptés dans les données Parcoursup. Elle indique que le non remplissage s'explique par des désistements de dernière minute.

Un élu Sgen pointe les effets des taux de réussite sur les effectifs. A l'EDS en L1, on est passé de 45% en 18-19 à 65% en 22-23.

IV- Modifications de maquettes et de RCC, conventions

- DU Sorbonne IT « droit du numérique et des données »

Bertrand Cassar, co-directeur du DU, présente les objectifs de cette modification : changer de nom (Data IA droit du numérique) qui est plus dans l'air du temps.

Un élu Sgen s'étonne qu'un quasi temps plein soit prévu pour accompagner 17 étudiant·es.

Réponse : le budget est bénéficiaire.

Pour l'**élu Sgen**, c'est une question d'harmonisation des tâches des BIATSS.

Une élue P1 en commun précise que l'accompagnement n'est pas le même.

Un élu Unef demande quel est le profil des étudiant·es.

Réponse : ce Master fonction en partenariat avec le Master transformation numérique du droit qui s'adresse aux M1 en formation initiale. Ce DU est plutôt destiné à des professionnels en poste.

Un élu Unef : le programme n'est-il pas trop chargé pour des professionnels ?

Réponse : l'emploi du temps est organisé pour être compatible avec un emploi.

Vote : 2 abstentions, 1 contre ; adopté.

- Conventions IAE

Le directeur de l'IAE rappelle que l'IAE⁶ est un EPA⁷ rattaché à une université. Il accueille 1500 étudiant·es + 500 au S2, dont 80% en formation continue et les autres en majorité en alternance.

6 mentions de Master sont codirigées par EMS⁸ et IAE, qui n'a pas de licence. C'est l'EMS qui forme les étudiant·es en licence, de même que les Masters avec stage.

⁶ Institut d'administration des entreprises

⁷ Etablissement public administratif

⁸ Ecole de Management de la Sorbonne

Les locaux sont près de la BNF mais une réflexion est en cours sur la possibilité d'un rapprochement près de Tolbiac.

La convention concerne les stratégies digitales de l'IAE qui souhaite offrir des cours en ligne ou en hybride. Le Master finances sera ainsi proposé à distance. Un partenariat est proposé avec l'IFG⁹, établissement privé de formation continue. L'objectif est d'atteindre 1200 diplômés dont 200 en ligne.

Le partenariat avec l'IFG permet d'assurer la promotion / commercialisation des diplômes et la conception technique de ces cours. Le contrôle pédagogique sera assuré par l'IAE. La moitié des cours seront assurés par des EC et l'autre par des professionnels. La possibilité est offerte de le faire par certificat.

Un élu CGT indique qu'il n'y a pas de fiche financière.

Réponse : le financement est discuté entre le CA de l'IAE et les partenaires. On peut, néanmoins, donner des éléments : les enseignant·es seront rémunérés en droits d'auteur, avec un pourcentage sous forme de royalties pour l'IAE.

Le VP CFVU rappelle que Paris 1 est garant des diplômes délivrés par l'IAE. Le RCC de ce diplôme a déjà été approuvé par la CFVU.

Le directeur de l'IAE donne quelques éléments de coût : 8 000 euros en formation du soir ; 13 000 euros en journée. Ces diplômes sont offerts à des niveaux de prix bien inférieurs à celui des formations privées pour une qualité bien supérieure.

Un élu Sap1 demande quelles sont les modalités de sélection des étudiants par l'IFG.

Réponse : l'IFG s'occupe de la commercialisation du programme et propose des candidat·es à l'IAE, qui les sélectionne.

Un élu Unef remarque que le diplôme est délivré par P1 mais P1 n'intervient sur rien.

Réponse : La présidente de Paris 1 siège au CA de l'IAE. C'est le principe d'un EPA associé avec délégation de la délivrance des diplômes.

L'IAE souhaite s'inscrire dans un système d'accréditation international et dans le système « qualicert ».

Un élu Unef pose la question de l'assiduité : comment sera-t-elle contrôlée ?

Réponse : par un suivi technique des connexions (partie technique assurée par l'IFG). Les examens auront lieu en présentiel, sur place.

Ces cours en ligne s'adressent à des étudiant·es en province et en Afrique.

Une élue PULS demande quel est l'apport au service public de l'enseignement supérieur de ces diplômes qui sont « commercialisés » et s'inscrivent dans un marché international de l'enseignement supérieur.

Le directeur de l'IAE répond qu'il n'est pas à l'aise avec cette marchandisation. On demande aux universités d'avoir des ressources propres et de s'investir dans la formation tout au long de la vie. Il s'agit de ne pas laisser ce marché au privé.

La politique de prix est plus avantageuse que celle des formations privées. Plus de la moitié des étudiants financent eux-mêmes leur formation. L'enseignement public a toute sa part pour ne pas laisser au privé des formations de mauvaise qualité. L'IAE assume sa responsabilité d'offrir une formation de qualité en formation continue. La sélection aboutit à prendre un candidat sur deux alors que le privé prend tout le monde et donne les diplômes. Il ne faut pas laisser ces formations aux autres car c'est trop facile pour eux.

⁹ Institut français de gestion

Vote : 4 contre, 5 abstentions ; adopté.

- **Convention ESCP¹⁰ / Histoire de l'art et archéologie**

Le VP CFVU présente cette convention. Dans le cadre de Sorbonne Alliance, il est proposé que des étudiant·es du Pré-Master de l'ESCP viennent passer une licence et en échange, que le même nombre d'étudiant·es puisse accéder à des modules de l'ECSP (4 cours en contrepartie d'un certificat de l'ECSP). Cela concernera 3 étudiant·es des 2 côtés.

Un élu CGT : Comment les étudiant·es de l'ESCP pourront-ils passer une licence entière en plus de leur formation ?

Le VP CFVU répond que leur formation n'est peut-être pas très mobilisante à l'ESCP...

Un élu Unef se demande pourquoi les étudiant·es de l'ESCP bénéficieront de l'ensemble de la Licence alors que ceux de P1 n'auront que 4 cours.

Un élu P1 en commun indique que ce débat a eu lieu en conseil d'UFR. Ce serait trop lourd et pas intéressant pour les étudiant·es de P1 de suivre plus de cours à l'ESCP.

Un élu Sap1 : est-ce qu'il y a de la place pour accueillir ces étudiant·es ?

L'élu P1 en commun répond qu'il n'y a pas de problème de capacité d'accueil en archéologie.

Un élu Unef demande quel est l'objectif de ce partenariat pour les étudiant·es.

Anne-Elisabeth Andreassian (PRAG, EDS) répond que comme le ministère de la culture se désengage du financement de la culture, il crée des postes de chargé de mécénat, qui ont besoin de formation en management pour aller chercher des financements.

Vote : 1 contre, 4 abstentions ; adopté.

- **Modifications de RCC¹¹**

Le VP CFVU précise qu'on ne veut plus de modifications de RCC cette année, sauf pour le passage en alternance.

Laure Christophe précise qu'il s'agit de reliquats de modifications.

Le VP CFVU précise que parmi les modifications demandées, on peut relever celle qui est proposée en histoire, avec création de 75h en Master (pour donner des cours à un professeur à la suite de son repyramidage) en contrepartie de la suppression des heures en licence (suppression de deux cours pas assurés en ce moment).

Une élue PULS indique que PULS est contre le principe de prendre des moyens en licence.

Mathieu Flonneau (directeur IAES) présente la proposition de passage du contrôle terminal au contrôle continu (CC) intégral dans quelques matières de Licence et de Master.

Un élu Sap1 indique que Sap1 s'oppose au passage au CC intégral qui pénalise les étudiant·es salariés.

Le VP CFVU précise que le régime terminal est maintenu.

Vote :

UFR09¹² : 8 abstentions, 1 contre ; adopté.

¹⁰ Ecole supérieure de commerce de Paris Business school

¹¹ Règlements de contrôle des connaissances

¹² Ecole d'Histoire de la Sorbonne

IAES : 5 abstentions, 4 contre ; adopté.

EDS / UFR02 / UFR04 / UFR10¹³ : adopté à l'unanimité.

- **RCC des diplômes**

Le VP CFVU indique que nous ne sommes pas sécurisés sur les diplômes nationaux. Les RCC sont de la compétence de la CFVU. On vote des RCC mais il existe des trous et des ambiguïtés et pas de transmission systématique au rectorat pour le contrôle de légalité.

Les RCC sont normalement publiés par les UFR et inscrits dans Apogée. Or, ces publications sont faites de manière aléatoire par les composantes. Il y a un risque de recours.

Il a donc été décidé de sécuriser les RCC pour les deux années qui viennent, avant les nouvelles maquettes.

Laure Christophe rappelle qu'il y a environ 80 RCC mais 980 maquettes correspondant à des parcours : c'est ingérable.

Le VP CFVU : il a donc été décidé de faire revoter les RCC des diplômes nationaux. Les composantes n'ont pas été associées. Le VP s'engage à ce que le vote porte sur des RCC votés.

Les élu.es Unef et Sap1 demandent le report du vote car on n'a pas eu le temps d'examiner les RCC.

Le VP CFVU et Laure Christophe : ce vote a pour but d'envoyer les RCC au rectorat et de les publier. Les RCC doivent être votés un mois au plus tard après la rentrée donc avant le 18 Octobre. Nous ne pouvons donc pas reporter.

Un élu Unef : si ces RCC n'ont pas été votés depuis 2019, pourquoi une telle urgence et ne pas reporter ?

L. Christophe : le nouveau contrat sera l'occasion de régulariser un règlement des études. En attendant, il faut des RCC régularisés et transmis. Les services de la DEVE ont fait un énorme travail de mise en cohérence de tous les RCC et n'ont pas eu le temps de les transmettre avant. On ne peut pas leur demander de travailler la nuit.

Un élu Sgen indique qu'on peut comprendre que les salariés de la DEVE n'aient pas pu faire plus.

Un élu P1 en commun estime que s'il n'y a pas de modifications de fond, on peut voter ces RCC.

Un élu Sap1 répond qu'on n'a pas les moyens de vérifier les modifications.

Un élu P1 en commun propose de préciser que les RCC n'ont pas été modifiés sur le fond. On ne peut de toutes façons pas demander l'avis des composantes.

Le VP CFVU : on n'a pas le choix, on ne peut pas revenir vers les composantes, on vote, on est couvert.

Vote : 7 NPPV¹⁴, 7 contre, 1 abstention ; adopté.

V- Mise en place d'un dispositif de soutien à la rédaction écrite et entraînement à la prise de parole en philosophie (bonus)

Le dispositif est présenté par une collègue de l'UFR de philosophie. Il est précisé que ce dispositif a déjà été présenté en CFVU au printemps dernier, financé par le fonds dépense formation, dans le cadre de Sorb'Rising¹⁵.

¹³ Ecole de Droit de la Sorbonne, Ecole d'Economie de la Sorbonne, Ecole des Arts de la Sorbonne, Philosophie

¹⁴ Ne prend pas part au vote

¹⁵ <https://www.pantheonsorbonne.fr/universite/projets/projet-sorbrising>

L'objectif est d'une part de créer un bonus et d'autre part de l'ouvrir aux doubles licences. En effet, pour le soutien à l'écrit, on a 15 inscrit·es pour 30 places et pour l'oral, il y a peu d'inscrit·es. Des étudiant·es de double licence sont demandeurs et on peut donc les accueillir.

Une réflexion sera nécessaire dans le cadre du projet HCERES¹⁶ : faudra-t-il le rendre obligatoire ?

La VP CFVU indique que le bonus aide à la motivation.

Un élu Unef indique que l'UNEF soutient cette initiative. Il demande si ce dispositif est réservé aux étudiant·es les plus faibles.

Réponse : non, c'est un appel aux volontaires. Lors des premiers TD, il a été demandé aux étudiant·es un très court texte permettant d'évaluer leur niveau et d'inciter celles et ceux qui avaient des difficultés à s'inscrire.

L'élu Unef demande quelle sera la visibilité de ce bonus. En droit, les bonus font l'objet d'un certificat annexé au diplôme

Laure Christophe répond que ce sera plutôt mentionné au supplément au diplôme car sinon c'est compliqué.

Vote : adopté à l'unanimité.

VI- Information sur les réservations de sport

Laurent Radiguet (responsable administratif UEFAPS¹⁷) explique que les étudiant·es inscrit·es dans un sport peuvent s'inscrire prioritairement au S2. Or, certain·es ne viennent pas. L'idée serait de ne pas leur offrir ce dispositif car on a une offre insuffisante par rapport à la demande.

VII- FSDIE¹⁸ et exonérations

La VP CFVU indique qu'une 4^{ème} assistante sociale du CROUS a été recrutée, ainsi qu'une nouvelle chargée des affaires sociales à Paris 1.

Le VP étudiant remercie la présence des représentants étudiant·es aux commissions.

Pour les frais d'inscription, seuls les droits nationaux peuvent être exonérés tandis que les frais annexes ne peuvent pas être exonérés. Une proposition de modification va être soumise au CA¹⁹.

Vote : adopté à l'unanimité.

VIII- Questions diverses

Le VP CFVU indique qu'une réunion de la CP CFVU²⁰ est prévue le 24/10 avec deux sujets :

→ Charte FSDIE

→ Projet HCERES :

- Un texte de cadrage sera présenté à la CFVU de novembre ;

¹⁶ Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

¹⁷ Unité d'enseignement et de formation aux activités physiques et sportives

¹⁸ [Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes](#)

¹⁹ Conseil d'administration

²⁰ Commission permanente de la CFVU

- Audition le 25 octobre avec plusieurs formations ;
- Retour du HCERES sur l'auto-évaluation : 3^{ème} semaine de janvier ;
- Dépôt projet : 3^{ème} semaine de mars.

Un élu UNEF présente les propositions de l'UNEF :

- Une modification des maquettes dans le cadre du projet HCERES en vue d'intégrer une formation à la transition écologique ;
- Un statut de l'élue étudiant·e.

CR rédigé par les élu·es PULS (*Pour une Université Libre et Solidaire*) de la CFVU :

Emmanuel Charrier (DDL), Sylvie Fol (UFR08) et Marie Garrau (UFR10)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

